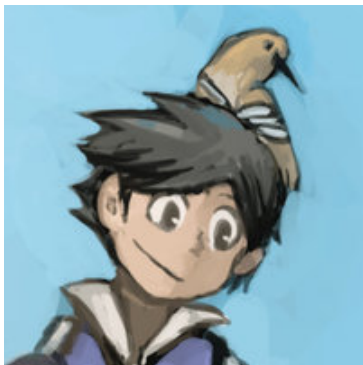


Un jeune libriste part à l'asso des mauvaises habitudes

Neil vient de finir un stage d'étudiant au terme duquel il a réussi à faire adopter des outils libres à une association. Il livre ici le récit de ses tribulations, c'est amusant et édifiant...

On aimerait bien qu'il y en ait beaucoup comme lui pour s'engager de façon aussi déterminée et efficace. Nous espérons entamer une série d'interviews de libristes qui comme lui sont particulièrement impliqués dans la diffusion des valeurs et des pratiques libristes.



Avatar de [Neil](#),
image d'après
[Tunaniverse](#)

Bonjour à tous,

N'ayant encore qu'assez peu d'expérience dans le domaine du libre et s'agissant de mon premier article sur Internet, je sollicite votre bienveillance et vous invite à me signaler toute éventuelle erreur ou mauvais usage des termes dans cet article.

Contexte

Les études

Avant de commencer, un peu de *background*. J'ai 20 ans et je suis en première année de BTS SIO (branche SLAM), formation post-bac orientée sur l'informatique de gestion et le développement d'applications.

Au bout d'un mois dans cette filière, j'ai senti qu'elle n'était pas pour moi en constatant notamment un retard assez grave dans les notions du référentiel. Mais pour des raisons financières (bourses, appartement, etc.) j'ai dû finir mon année, ce qui implique l'obligation de trouver un stage d'un mois en juin.

Le choix de l'association

J'ai donc choisi une association que je vais appeler **Ciné-Asso**, qui propose des tarifs réduits pour des séances au cinéma pour les établissements scolaires et ses adhérents. Ses responsables disaient avoir besoin de retravailler leur système d'information.

C'était pour moi une chance que de pouvoir mettre mes connaissances à disposition d'une association, ce qui m'attirait bien plus que les stages choisis par mes camarades de classe (stage en banque, en dépannage/réparation informatique, au supermarché, en startup *French Tech* qui développe sous **WinDev**¹). Choix judicieux que de choisir un stage WinDev en BTS SIO : WinDev fait partie des logiciels étudiés et utilisés tout comme **WordPress**, **Microsoft Visio**, **Win'Design**, **PC Wizard 2015** et plein d'autres. (Vous comprenez pourquoi je n'aime pas cette filière ?)

Et je préférais travailler pour une asso en rapport avec l'art et la culture. Le choix était donc déjà fait.

Un peu de technique

En ce qui concerne les outils utilisés, mon ordinateur tourne sous **Debian Buster** (prerelease) depuis Janvier 2018. Je code exclusivement sous **Vim**, mon éditeur préféré. Pour le développement web, j'utilise **Apache** et **MariaDB** côté serveur (en local, donc sur mon propre poste). J'utilise souvent **MySQL Workbench** (la version sous licence GPL par Oracle) pour éditer la BDD, sinon en CLI. Je travaille tout le temps avec **draw.io** (licence Apache), un logiciel vraiment pratique pour réaliser des schémas en tous genres, des cartes mentales aux modèles relationnels. Je m'estime par ailleurs libriste et refuse, lorsque la situation le permet, de travailler avec des logiciels propriétaires. Vous allez voir que défendre ses valeurs n'est pas facile...

Tâches assignées

Principalement deux tâches me seront confiées durant ce stage d'un mois :

- **Retravailler le site web de Ciné-Asso** Leur site web tournait sous une très ancienne version de Joomla ! et franchement, ce n'était pas beau à voir. Bref, un site des années 2006. Ma mission sera de développer un site vitrine pour le remplacer, avec une gestion d'évènements planifiés (de séances de films, en l'occurrence) pour l'association. Cela inclut évidemment la formation des bénévoles à l'outil ;
- **Retravailler la base de données**, reconstruire la base de données utilisée pour enregistrer les adhérents et les donateurs de l'asso. La base de données actuelle a été créée il y a 10 ans sous Access 2003 (si ce n'est 98...) et elle est encore utilisée jusqu'à présent. La base **n'est pas** relationnelle alors qu'elle devrait l'être. Résultat : 35 champs dans une table avec les adhérents et donateurs mélangés, des doublons, des couples sur un seul enregistrement et de sérieuses limites. Je vais

donc devoir créer une nouvelle base, migrer toutes les données et former les bénévoles.

Le tout, donc, en un mois, avec la contrainte personnelle de n'utiliser que des logiciels libres.

Adhérents	
Sexe (text) : [20c] Madame/Monsieur/Mr et Mme. Si noms différents, créer deux enregistrements	
Nom (text) : [30c, CAPS]	
Prénom (text) : [30c, Capping]	
Nom-Prénom (texte) : Concaténation auto des deux champs précédents = clé primaire ?...	
Année (int) : [4c] "Adhérents de l'année en cours"	
Année-1 (int) : [4c] Année -1 ...	
Ancienneté (int) : [4c] "Année de la première adhésion"	
N°carte (text) : Numéro de carte et du talon du carnet ex: (mmm-fff)	
Nbre cartes (int) : nombre de cartes achetées à 20e ou 10e	
Tared (bool) : Adhérent tarif réduit pour les num cartes allant de 0 à 899	
Montant (mon) : Montant du chèque ou des espèces (peut être adhésion+don)	
Leclerc (bool) : Adhésions effectuées chez Leclerc	
Enfant (bool) : Enfant de moins de 18 ans = true	
N°carte-enfant (text) : numéro de carte enfant. deux cartes possibles (nnn-nnn)	
Carte-gratuite (text) : réservées pour les librairies et le Jury	
Jury (bool) : Jury = oui donc carte gratuite	
N°carte_perdu (text) : Num de la carte perdue	
Chèque (bool) : Règlement par chèque = true	
Adresse (texte) : [60c] pas de virgule après le numéro de rue	
CP (int) : [5c] code postal	
Ville (text) : [50c, CAPS]	
Email (text) : [50c] mail, pas de virgule, de point virgule ou d'espace. @ obligatoire	
Tél (texte) : [14c] num de téléphone à taper sous la forme 01 23 45 67 89	
Date-saisie (datetime) : Date de création adhérent, ne pas toucher	
Date du Don (datetime) : date à laquelle le don a été remis à Ciné-Asso	
Sexe-D (text) : sexe du donateur	
Nom-D (text) : Nom du donateur	
Prénom-D (text) : Prénom du donateur	
Don (mon) : Montant du don	
N°ordre (texte) Correspond à la date de remise du don	
Remise adhésion OK (bool)	
Remise don OK (bool)	
F-adresse (bool) : fausse adresse = true	

La base d'adhérents au départ...

Présentation de Ciné-Asso

Je vais donc vous présenter brièvement l'équipe de **Ciné-Asso**. De faux noms leur seront attribués afin de préserver leur anonymat.

M. Touron est le président de l'association. Un esprit juste et logique.

Mme Nougat est la trésorière et celle que je dois convaincre.

Elle est très réticente à l'intégration de mon travail au sein de l'asso. Elle sera aussi l'une des principales utilisatrices du logiciel de gestion de base de données. J'ai donc intérêt à faire du bon travail afin de satisfaire ses attentes.

M. Réglisse s'occupe de la communication auprès des adhérents. Il utilise tout le temps l'outil informatique dans son travail, pas toujours comme il le faudrait.

Mme Caramel est une jeune bénévole qui soutient mes idées. Elle s'occupe principalement du site web.

M. Calisson est un bénévole octogénaire et maintient la base de données Access. C'est un autodidacte de l'informatique. Il racontait fièrement qu'il avait programmé en [COBOL](#) pour le gouvernement à une époque désormais révolue.

M. Prunelle est un prestataire de services extérieur à l'association et jouera un rôle crucial.

Une réunion est organisée entre deux ou trois bénévoles et moi **deux fois par semaine** afin de présenter l'avancée de mon travail et de m'ajuster à la demande. En dehors des réunions, je travaille en autonomie.

Un détail important à relever : aucun membre de Ciné-Asso n'est assez compétent en informatique pour s'occuper du côté technique du site après mon départ.

Le site web

J'ai consacré les 15 premiers jours à la réalisation du site web. Et parmi tous les CMS possibles, j'ai choisi... Allez, devinez... **WordPress**.

Vous avez le droit de jeter vos tomates pourries ; mais je n'avais aucune expérience, ni avec **Drupal**, ni avec **Joomla!** et je n'avais clairement pas le temps de tester les solutions (rappelons que j'ai seulement **15 jours** pour finaliser le site, formations incluses). De plus, je connaissais déjà bien

WordPress pour l'avoir utilisé par le passé. Et croyez-moi, j'ai regretté de ne pas avoir été assez curieux, car ces 15 jours mêlèrent ennuis et souffrance.

Le décor

On commence par le design. J'ai choisi la version gratuite d'un thème qui leur plaisait bien. Je leur conçois une jolie bannière d'en-tête (avec GIMP, bien évidemment). Au final, j'ai dû la refaire 16 fois dans une réunion de 4 heures pour satisfaire aux demandes de M. Touron, président. Mais passons. J'ai dû bidouiller le CSS afin de convenir à leurs attentes, au risque de tout casser à la prochaine mise à jour. En guise de solution, je leur ai demandé de tout mettre à jour, sauf le thème.

C'est sale, ça contourne le problème, mais je ne vois pas d'autre option dans le temps imparti ; de plus, les thèmes souffrent rarement d'une faille de sécurité. J'ai donc jugé le pari suffisamment sûr.

Travailler sur WordPress *n'est pas* jouissif. Ça me servira de leçon pour mes stages futurs.

Les plugins

Je choisis le plugin [WP Theater](#) pour programmer les séances de cinéma.

Évidemment, les fonctions les plus intéressantes sont payantes. Je me contente des fonctions de base et réussis à convenir à leurs demandes. M. Touron m'a proposé d'acheter la version payante du plugin, mais j'ai insisté en disant que n'était pas nécessaire et que pour le prix de la fonctionnalité, ça relevait plutôt de l'escroquerie.

Les deux semaines s'écoulèrent (trop) paisiblement avec quelques ajustements par-ci par-là. La formation fut terminée en une après-midi. L'intéressée, Mme Caramel, appréciait l'interface conviviale du logiciel.

Choses vues

En un mois, j'ai appris à connaître les membres de l'association : leur personnalité, leur empathie et surtout, leur usage de l'outil informatique. J'ai tout de même quelques anecdotes qui font peur.

M. Réglisse et Microsoft Office

J'apprends que l'un des membres de l'association, M. Réglisse, utilise MS Office 2003 pour travailler sur les documents de l'asso. Malheureusement, ce logiciel de Microsoft n'arrive plus à exporter en PDF sur son poste, pour une raison inconnue (tout autant à lui qu'à moi). Sans compter que Office 2003 ne lit pas les nouveaux formats MS Office (depuis 2007 : xlsx, docx, etc.) ni les formats libres (odt...). Et ainsi, **à chaque fois** que M. Réglisse souhaite lire ou éditer un fichier incompatible, **il envoie ce fichier par mail à sa collègue** qui le convertit en PDF (à l'aide d'Apache OpenOffice) et qui lui renvoie par mail, et ce depuis longtemps.

Il fallait quand même que je me retienne de sourire en écoutant ça.

On me demande conseil.

En bon libriste, j'explique que le logiciel est trop vieux et qu'il faut passer à LibreOffice gratuitement ou acheter le pack Office tous les 3 ans, en insistant bien sur la première option.

« Oui, mais j'ai déjà essayé, ça marche pas, y'a des bugs et c'est pas toujours compatible... » Finalement, j'ai réussi à le convaincre. Ça a changé un peu la mise en forme de ses fichiers et il ne s'est pas gêné de me faire remarquer qu'un pixel dépassait par-ci par-là, mais il devrait s'en satisfaire pour le moment.

Vive le libre !

M. Réglisse et le mailing

Dans les aventures de M. Réglisse, j'ai aussi celle où il

souhaite envoyer une newsletter à tous les adhérents de l'association. Il ouvre sa base **Access 2003**, et demande au logiciel de lui donner tous les mails des membres de l'asso. Il ouvre **Thunderbird** en parallèle, crée un nouveau groupe... et **ajoute tous les mails en les réécrivant un par un à la main !** On m'explique que c'était parce que certains mails peuvent avoir été entrés dans la base de données avec des erreurs (une virgule au lieu d'un point, par exemple...) et que copier coller pose alors des problèmes... Car la base de données ne détecte pas les erreurs de saisie...

Je promets à M. Réglisse que le mailing sera beaucoup plus facile avec ma solution.

La réunion à mi-chemin

Les réunions furent assez régulières avec moi au sein de l'asso, mais celle-ci fut de très loin la plus importante. Je rencontre M. Prunelle, expert en informatique, retraité. Il s'agit d'un prestataire de services extérieur à l'association, contacté par Mme Nougat dans l'idée de contrôler mon travail et de m'aiguiller. Pour la première fois, M. Calisson, mainteneur de la base de données, est présent. M. Prunelle commence donc par parler de son parcours ; il a fondé une entreprise d'informatique pendant sa jeunesse et a déjà programmé en COBOL et en assembleur, raconte-t-il avec nostalgie.

M. Prunelle joue un rôle crucial : il s'engage à maintenir mon travail à mon départ en tant que bénévole si le projet correspond à ses attentes. Il s'agit donc d'une personne avec laquelle je devrais collaborer.

Les deux premières heures

On parle beaucoup du site web. Je l'ai présenté, il était déjà globalement fini, prêt à être basculé en production. M. Prunelle approuve mon choix du CMS **WordPress** et raconte qu'il

a de l'expérience avec. On discute des quelques bidouillages sur le CSS (peu nombreux mais hélas impératifs conformément aux demandes).

Mon code étant commenté et mes modifications légères et peu nombreuses, il les approuve et se propose même de les maintenir si ça casse après une mise à jour. Super, ça m'arrache une épine du pied !

Les deux dernières heures

J'aborde le sujet de la base de données. Il faut savoir que la trésorière, Mme Nougat, s'oppose assez fortement au fait que je travaille sur la BDD. Elle souhaite que je me consacre pleinement au site et veut plutôt confier la base à un intervenant extérieur aux frais de l'association. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a fait appel à M. Prunelle...

J'explique mon projet. Un intranet maison, développé *from scratch*, une BDD relationnelle. Le tout fait à la main. J'avais déjà préparé un schéma relationnel que je lui montre.

« Ta base m'a l'air bien, relationnelle, tout bien comme il faut, c'est du bon travail. Par contre, je ne suis pas trop d'accord avec ta solution pour l'hébergement de la base de données, [Maria DB](#)... Je connais de nom mais ce n'est pas très utilisé dans le domaine professionnel... »

et alors pour la base de données relationnelle
je vous propose Maria DB



C'est qui cette
Maria ? Une relation
à vous ?



Il sort son cahier.
Puis son stylo. Je
le remarque alors...
Un stylo rose fluo,
avec le fameux logo
de **WINDEV** dessus.
Gulp. Je sais ce qui
m'attend.

M. Prunelle me demande alors d'aller voir sur une page cachée

d'un site web sur lequel il avait récemment travaillé. Il m'épelle l'adresse, quelque chose du genre « *xalexxpert.com/xalex_expert* ».

S'affiche alors une vieille interface de connexion sans TLS, et je reconnais rapidement **WEBDEV**, de la même boîte. Je fais la moue. J'explique alors que je ne souhaite travailler qu'avec des logiciels libres, par éthique. Un sourire en coin s'affiche sur le visage de M. Prunelle :

« Ha ha ha, moi aussi, quand j'avais ton âge, j'étais un rebelle et je votais à gauche ! Mais aujourd'hui sur le marché du travail, dans un contexte professionnel de l'industrie informatique, *jamais* je ne me permettrais de présenter une *verrue* de Linux chez un client ! »



Hein ? L'industrie professionnelle de l'informatique ? Le marché du travail ? Qui a parlé de Linux ? Une **verrue** ? La rébellion gauchiste ? Ce n'est pas un #MercrediFiction ni une exagération. C'est mot pour mot ce qu'il m'a dit. Je suis resté bouche bée pendant quelques secondes avant de passer à l'offensive en défendant mes arguments.

Et là, tout de suite, la grosse condescendance. En puissance. Limite, s'il m'avait versé un coulis de caca sur la tête, ça

aurait été plus respectueux.

« Non mais de toute façon voilà, c'est comme ça qu'on débute, on fait tous des erreurs, on progresse ensuite, moi j'en ai vu, c'est pas le premier, je sais comment ça se passe »

Et alors évidemment Mme Nougat s'incrute et en rajoute une couche...

« Moi je pense qu'on a la chance d'avoir un professionnel parmi nous, M. Prunelle sait ce qu'il faut faire. Quand on est jeune, on ne connaît pas le marché du travail, on ne sait pas comment bien faire les choses pour répondre aux demandes du client, c'est normal »

(Allez-y, pissiez-moi dessus encore, j'aime ça.) Mais avant que je ne me fasse totalement recaler, M. Tournon et Mme Caramel interviennent au moment opportun et insistent pour me laisser une chance. Ouf, c'est sauvé. Par contre, du coup, inutile de compter sur lui pour maintenir ma « *verrue de Linux* ». Plus qu'à me débrouiller tout seul.

Résultat, les deux solutions seront proposées au conseil d'administration et c'est le conseil qui tranchera. J'ai intérêt à bien faire le boulot.



Neil
@Neil

Réunion avec un "professionnel certifié de l'informatique" retraité pour décider de la meilleure solution à déployer pour la BDD d'une association.

(Actuellement c'est Access 2003.)

Je suggère MariaDB.

Il suggère WebDev, des créateurs de WinDev.

"Oui mais industriellement parlant, un logiciel gratuit c'est pas professionnel. MariaDB respecte les RGPD au moins ?"



June 13, 2018, 11:45 PM Web · 🔄 0 · ★ 1

La veille technologique, ou comment j'ai changé d'avis

Ok, j'ai donc 15 jours pour réaliser une solution convaincante à partir de rien, migrer la solution actuelle vers la mienne et enfin former les nouveaux utilisateurs... Bon, j'ai des bouts de code de prêts pour ça, je suis assez expérimenté en PHP pour me débrouiller comme un grand. Mais 15 jours...

État des lieux

Tout d'abord, le lendemain de la réunion, M. Calisson (mainteneur octogénaire de la BDD) s'est présenté à moi. Il a fait l'effort de se déplacer dans les locaux pour me proposer personnellement son aide.

Face à une telle bienveillance, je ne pouvais refuser. Il m'a donné une documentation utilisateur d'une vingtaine de pages (datant de quelques années), très détaillée, qui m'a beaucoup appris. Il a ensuite pris le temps de m'expliquer chaque détail flou de la base actuelle et décrit les attentes particulières de Mme Nougat, qui attend d'être convaincue par ma solution.

Il n'était pas obligé de faire tout ça et je lui en suis grandement reconnaissant. Avant de le rencontrer, je pensais que ça allait être un esprit conservateur qui considère que sa solution (une table, 35 champs, rappelons-le) est la meilleure de toutes... et je me suis bien trompé. Comme quoi, le code ne fait pas le développeur...

À l'aide, Mastodon !

Dans le doute, je fais appel au réseau des réseaux. Et dans la panade, je fais appel au Fediverse.



Neil
@Neil

Bonjour Masto,

J'ai 15 jours pour développer une application de gestion d'adhérents/donateurs avec des logiciels libres (pour une association).

Si j'échoue, l'asso se tournera vers une solution propriétaire (WebDev de WinDev)...

Je ne sais pas quoi utiliser. Quelqu'un a des idées ?

Merci !

June 15, 2018, 10:46 AM Tusky · 📩 38 · ★ 5

Appel à l'aide sur Mastodon...Voyez [tous les conseils reçus suite à ma demande](#) !

Amis, camarades, connaissances, merci à vous. Vous avez été d'un précieux soutien dans cette situation difficile, vous m'avez aiguillé quand M. Prunelle m'avait lâché. Je savais que je pouvais compter sur vous ! Et j'ai attentivement écouté vos conseils.

Alors que choisir ?

Je peux dire beaucoup de mal (à tort et à raison) de mes professeurs de BTS SIO, mais c'est l'un d'eux qui m'a conseillé Galette en premier (en l'occurrence, ce professeur revendique des valeurs libristes mais enseigne WinDev et Win'Design aux élèves, ironiquement. Il enseigne Merise aussi, en 2018. Mais passons !)

[Galette est un CMS libre de gestion d'adhérents pour les associations](#), inscrit sur Framalibre, l'annuaire contributif où j'aurais dû chercher en premier. Le logiciel a été créé en 2004 et est toujours maintenu à l'heure actuelle via des mises à jour régulières. Il est utilisé par des dizaines d'associations et reste un choix à considérer pour un déploiement rapide et efficace.

La Fediverse m'ayant conseillé (entre autres) Galette, j'ai décidé de m'y intéresser de plus près. Je connaissais déjà Galette (de nom seulement) avant que mon professeur m'en parle, mais tout écrire de soi-même avait l'air tellement plus amusant...

Et la solution avait l'air vraiment sympa. Il m'a fallu quelques jours pour m'assurer qu'elle collait bien au cahier des charges de Mme Nougat, mais tout avait l'air d'aller comme il faut. Et comme je n'ai plus le temps, il vaut mieux choisir cette option plutôt que de partir de zéro et rendre un travail insatisfaisant ou incomplet.

Partons donc pour Galette !

Galette

Abordons un peu l'aspect technique. La formation WordPress et quelques autres tâches ayant un peu débordé sur le planning, il me reste **10 jours** pour déployer la solution et former les utilisateurs.

Le cahier des charges

Je rencontre un problème. Le cahier des charges n'est pas respecté sur un point : les statistiques. L'asso a besoin de stats assez précises pour la comptabilité et Galette ne fournit que deux ou trois pauvres camemberts. Galette tournant sous PHP, je prends la décision d'écrire un plugin.

Bon allez, on plie ça vite fait et on passe à l'importation, qui n'est même pas commencée !

Préparation pour la migration

Un peu plus de technique.

La base de données est sous forme de fichier. MDB (Access), format propriétaire. Elle pèse 8.5 Mo. J'ai des frissons dans le dos. J'utilise le paquet mdb-tools pour convertir la structure et les données en requêtes SQL et je crée une nouvelle DB en local (MariaDB) et j'importe le tout.

Vive le libre.

Voilà la table à 35 champs... Ma première tâche va être de séparer les entrées des couples (M. et Mme) qui ont été enregistrés en une seule entrée.

Sur le coup, LibreOffice Calc est mon ami. J'importe tous les enregistrements où Sexe=« M. et Mme » et je les sépare à coups de *Chercher/Remplacer*. Une fois le boulot fini, j'importe tous les autres adhérents enregistrés dans la base jusque là sur le tableur, c'est plus facile que sur Workbench. Et nous y voilà, un total de 1275 lignes.

La grande migration

Allez, c'est parti. Je saisis 1275 adhérents à la main, depuis l'interface de Galette.

Bien sûr que non. Vous croyez vraiment que j'allais faire ça manuellement ?

Je me remémore ce que disait l'un de mes professeurs de BTS SIO :

« Un développeur, c'est un branleur. Une quiche molle. Alors à un m'eng donné, il faut savoir optimiser son traitemeng ou on va se retrouver avec une KYRIELLE de travail à faire. »

Il reste 2 jours. Comptant un jour de formation et d'installation du logiciel, j'ai 24 heures pour réaliser la

migration. Admettons que je prenne trois minutes par entrée (adhérent + contribution). $(1275 \times 3) / 60 = 63h45$ de travail. C'est hors limites !

La seule solution est donc d'automatiser le tout. Mais il ne s'agit pas d'un simple INSERT INTO dans une table, hélas. Galette utilise un système de champs dynamiques qui permet d'avoir des champs personnalisés par l'association. Il les gère d'ailleurs assez mal : lorsqu'on supprime un adhérent ou une contribution, les champs dynamiques associés ne se suppriment pas avec. Encore un bug à signaler, tiens. Mais passons.

Formatage des données

Je commence par ajouter un adhérent et une cotisation annuelle pour ce dernier et j'identifie dans la BDD les tables mises à jour. Il y en a trois : *galette_adherents*, *galette_cotisations* et *galette_dynamic_fields*.

Ensuite, ça reste quand même assez trivial. J'identifie à quoi correspondent les champs dans les tables et je prépare mes inputs selon mes besoins. Je n'oublie pas de m'adapter au logiciel. Exemple, Galette interdit les adresses mail dupliquées dans la BDD. Je supprime tous les duplicatas depuis LibreOffice avant de commencer quoi que ce soit. Puis vient le plus pénible. Le formatage des inputs. LibreOffice est pratique pour ça, mais je préfère tellement Vim qui s'avère bien plus efficace quand on a l'habitude du logiciel.

Vérification des données

Je vérifie encore mes inputs. Les erreurs les plus courantes :

- Doubles espaces (un coup de regex et c'est fini)
- Accents dans les adresses mail
- Virgules à la place de points un peu partout
- Formatage pas toujours standardisé du numéro de téléphone..

J'étale le champ adresse, unique jusque là, sur deux lignes.

C'est long et pénible, un bon travail de stagiaire. Par superstition, j'enlève les guillemets placés inutilement dans les adresses physiques.

– Au passage, je découvre des *adresses Yahoo, AOL, Cegetel, Alice, Wanadoo, Neuf et même quelques .gouv.**.

Ça fait un peu peur.

– Le champ `galette_adherents.login_adh` contient des caractères aléatoires servant d'identifiant pour l'adhérent. L'asso n'utilise pas cette fonctionnalité, mais pour ne pas contrarier Galette, je vais insérer des caractères aléatoires dedans : `SUBSTRING(MD5(RAND())) FROM 1 FOR 15)`

Ce n'est pas censé être un identifiant hexadécimal, mais ce n'est pas grave.

Enfin, je prends soin de distinguer les champs vides des champs NULL. On peut maudire SQL pour ça, je suppose.

Je termine la migration le 28 juin au soir, soit **24 heures** avant la fin du stage. La journée de demain commencera à 09h00.

Déploiement de la solution

Ah oui, à ne pas oublier. Avant de former les utilisateurs, il faut d'abord déployer Galette sur leur réseau (en intranet). Je choisis l'utilisation de **XAMPP** sur l'un de leurs postes Windows.

Je configure le serveur **DHCP** de leur box pour que l'IP du poste en question soit fixe. Ma méthode est probablement discutable mais je ne vois pas d'autre option possible, surtout qu'héberger Galette sur le "cloud" ne leur aurait pas servi car ils ne travaillent sur la BDD qu'en local. Enfin, je déploie Galette, j'exporte la BDD depuis mon poste et je l'importe sur le leur. Je transfère aussi les fichiers de mon plugin. Évidemment, l'opération ne s'est pas déroulée sans accroc – surtout sur des postes Windows. J'ai perdu une à deux heures dans la migration.

L'imprévu fatidique

En formant l'une des deux bénévoles, on s'aperçoit ensemble que de nombreuses données de l'ancienne base sont erronées depuis quelques mois (suite à une maintenance de M. Calisson) et que ces erreurs ont été (évidemment) reportées sur la nouvelle base. Nous arrivons à une conclusion terrifiante : il faut repasser manuellement derrière chacune des 1275 adhésions à partir des bordereaux d'adhésion, conservés par précaution. Cette opération nous a coûté 4 à 5 heures. La bénévole a eu la gentillesse de m'apporter une pizza pour que je puisse finir mon travail d'esclave le plus vite possible sans sortir du bureau.



fig.1 Travailler en équipe pour résoudre un problème. La théorie.



fig.2 Travailler en équipe pour résoudre un problème. La réalité.

La formation

Vous imaginez qu'il ne me reste plus beaucoup de temps pour former les utilisateurs. La première bénévole était assez familière avec l'informatique, mais la deuxième ne l'était pas du tout – au contraire, elle détestait l'informatique. J'ai dû abrégé beaucoup de points que je préciserai dans une documentation utilisateur à rédiger après mon départ. Ce fut très laborieux, mais l'essentiel a été vu. Il est 18h00, mon stage se termine et ma mission avec. Je remercie M. Tournon qui m'offre une gratification de stage de 150 euros.

Le suivi

Le libre, c'est bien, mais quand il est encadré et suivi, c'est mieux. Le site web de l'association est hébergé par la Ligue de l'Enseignement, ce qui leur permet de profiter de tarifs très préférentiels. J'ai pu rencontrer l'un de leurs membres avec M. Tournon dans le cadre de la migration du site de Joomla ! vers WordPress.

Ce monsieur, aux antipodes de M. Prunelle, était clairement fâché de mon choix de WordPress, en disant que les webmasters oublient souvent de mettre à jour le CMS et qu'il est généralement considéré comme une usine à gaz trouée par des

failles de sécurité. Je ne peux qu'être d'accord avec lui sur ces points-là, malheureusement.

M. Tournon aborde finalement la question de la gestion de la base de données (Galette, donc) et ce monsieur semble non seulement connaître le CMS, mais exprime sa satisfaction quant au choix d'un logiciel libre. Quand je lui ai dit que ce choix était par éthique, nous sommes rapidement partis dans une discussion libriste mentionnant La Quadrature du Net, l'April, Framasoft, les [RMLL 2018](#) qui approchent à grands pas...

C'était ma première discussion avec un libriste dans la vraie vie et elle ne pouvait pas tomber à un meilleur timing. La personne idéale pour reprendre le projet était déjà trouvée, je peux dormir sur mes deux oreilles !

Ressenti personnel

Cet article est déjà beaucoup trop long, mais je tiens à exprimer mon ressenti sur ce stage. La rencontre avec M. Prunelle fut très parlante pour moi : j'ai réalisé à quel point les esprits peuvent être conservateurs dans le domaine de l'informatique.

Être libriste, c'est avant tout avoir des convictions que l'on défend au quotidien. Je ne m'attendais pas à entrer en conflit d'éthique avec qui que ce soit pendant ce stage, tout comme je ne m'attendais pas à rencontrer des personnes défendant les mêmes valeurs que moi. C'est aussi inciter les utilisateurs moins familiers vis-à-vis de l'outil informatique à découvrir les outils libres, faire face à leurs réticences dues à la peur de l'inconnu, à leur habitude d'utiliser des outils propriétaires et parfois, à leur manque de confiance en votre personne au prétexte de votre jeune âge et de votre supposé manque d'expérience.

Ce stage fut un véritable combat au nom de l'éthique et de mes propres convictions, mais il fut aussi porteur d'espoir : les libristes sont plus nombreux que je ne le pensais, et mon

déplacement à mon tout premier meeting (les RMLL 2018) va probablement m'aider à mieux connaître (et sympathiser !) avec les différentes communautés et me permettre de définir plus précisément mon parcours professionnel en vue, dans l'idéal, d'un métier dans ce domaine.

Vive le libre !

[@Neil@shelter.moe](mailto:Neil@shelter.moe)

Censurer un article en trollant le copyright : 25 000 \$

À l'heure où la France a appliqué [les premières censures administratives de sites web sans intervention d'un juge](#), on a besoin de bonne nouvelles. C'est chez WordPress, la célèbre plate-forme de blog basée sur le CMS éponyme, que l'on peut en trouver...

Abuser de l'arsenal judiciaire étasunien très coercitif qui permet aux ayants droit de faire plier les hébergeurs de contenus, le Digital Millenium Copyright Act (ou DMCA pour les intimes), aura coûté cher à ce troll du copyright... Et cette délibération nous prouve que la Justice sait encore faire la différence entre droits des auteurs et censure idéologique...

C'est étrange, car j'entends régulièrement un discours voulant faire des libristes des libéraux, réduisant les défenseurs des Internets à des bandits désirant une zone de non-droit... Alors que les libristes [qui se battent contre les censures abusives](#) sont, pour celles et ceux que je connais, des personnes

éprises d'une chose simple : [plus de justice](#).

Pouhiou



Image piquée à l'article « [Putain de DNS menteurs](#) » de [reflets.info](#).

WordPress gagne 25 000 \$ face à une demande de retrait abusive sous la loi DMCA

Traduction Framalang par : kl, r0u, KoS, simon, Omegax, Mcflyou + les anonymes

Source : [torrentfreak](#)

WordPress vient de remporter une importante victoire judiciaire contre un homme qui a abusé du [DMCA](#) pour censurer l'article d'un journaliste critique. Le tribunal a confirmé

que la demande de retrait était illégitime et a accordé à WordPress environ 25.000\$ de dommages et intérêts et de frais d'avocats.

Automattic, la compagnie derrière la célèbre plate-forme de blog WordPress, a fait face à une augmentation spectaculaire des demandes de retraits liées au DMCA au cours des dernières années.

La plupart des requêtes sont légitimes et ciblent bien du contenu piraté. Néanmoins, il y a également des cas où la demande de retrait est clairement abusive.

Afin d'endiguer ces requêtes frauduleuses, WordPress a décidé de saisir la justice aux côtés d'Oliver Hotham, un étudiant en journalisme qui a vu un de ses articles publié sur WordPress censuré à cause d'une demande de retrait infondée.

Hotham a écrit un article sur « Straight Pride UK » (*NdT : groupuscule britannique prônant les valeurs hétérosexuelles, par opposition à Gay Pride*), article incluant une réponse qu'il avait reçu de Nick Steiner, attaché de presse de cette organisation. Ce dernier, n'ayant pas apprécié l'article d'Hotham, a envoyé à WordPress une demande de retrait, au motif que celui-ci enfreignait son droit d'auteur.

WordPress et Hotham ont porté l'affaire devant une Cour fédérale de Californie, où ils ont demandé réparation pour les dommages que cet abus leur avait causé.

Cette affaire est l'une des rares où un fournisseur de services a intenté une action contre un abus DMCA. Le défenseur, toutefois, n'a pas répondu à la cour, qui a demandé à WordPress de déposer une requête pour jugement par défaut.

La compagnie a fait valoir le fait qu'elle était confrontée en tant que fournisseur de services en ligne à une responsabilité écrasante et entravante sur les droits d'auteur lorsqu'elle négligeait de retirer le contenu litigieux. Les gens comme

Steiner exploitent cette faiblesse pour censurer les critiques ou les concurrents.

« L'avertissement de Steiner concernant le retrait du contenu frauduleux a obligé WordPress à enlever l'article d'Hotham sous peine de perdre la protection prévue dans les accords de sécurité du DMCA », souligne WordPress.

« Steiner n'a pas fait ça pour protéger une quelconque propriété intellectuelle légitime, mais dans le but de censurer la légitime expression critique de Hotham au sujet de Straight Pride UK. Il a forcé WordPress à supprimer un contenu totalement légal de son site internet. Le résultat est que la réputation de WordPress en a souffert. » rajoute la compagnie.

Après examen du cas, le magistrat américain Joseph Spero a écrit un rapport et une recommandation en faveur de WordPress et d'Hotham (pdf), et le juge de la cour de district Phyllis Hamilton a rendu un jugement par défaut cette semaine.

« Le tribunal a trouvé le rapport correct, bien motivé et approfondi, et l'a adopté en tous points, » [écrit le juge Hamilton](#)

« Il est ordonné et décrété que le défendeur Nick Steiner paie des dommages et intérêts à hauteur de 960.00 \$ pour le travail et le temps d'Hotham, de 1,860.00 \$ pour le temps passé par les salariés d'Automattic, et de 22,264.00 \$ pour les frais d'avocat engagés par Automattic, pour une sanction arbitrale s'élevant au total à 25,084.00 \$. »

Cette affaire est principalement une victoire symbolique, mais elle est importante. Elle devrait envoyer un signal clair aux autres détenteurs de copyright : les fausses demandes de recours DMCA ne restent pas toujours impunies.